



## Accusé d'avoir touché mon cousin à 13 ans

Par **oldie**, le **10/03/2010** à **18:23**

Bonjour,

j'ai 30 ans

Je viens d'apprendre aujourd'hui, que mon cousin m'accuse de l'avoir touché alors que j'avais 13 ans et lui 8 ans, son papa ma appelé pour me demander si il y avait réellement eu attouchement , je lui est repondu que non, et dans la discution il me dit que sont fils pour tourner la page veut juste des excuses.

je voudrais vraiment s'avoir si il y a plainte, qu'est ce que je risque?.

Je suis vraiment embété par cette histoire qui me tombe dessus.

répondez moi s'il vous plait